

## Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 28 novembre 2013

### Présents :

Mairie : Delphine Charlet, élue référente ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier ; Pierre Gouzi, adjoint au cadre de vie, police, travaux.

Membres du bureau du comité de quartier : Noël Donval, Pierre Gloaguen, Régis Glorieux, Didier Le Calvez, Catherine Meubry.

Une vingtaine de riverains du quartier.

Les points ci-dessous sont abordés :

### **a. Information sur le collège Le Goffic**

En préalable à la réunion, le président du collectif laïque de défense du collège Le Goffic est autorisé à expliciter les tenants et aboutissants des positions de son association, qui défend le maintien du collège en centre ville.

Cette intervention n'a pas fait l'objet d'un débat. Les quelques réactions dans l'assistance montrent que les habitants de la rive gauche ont bien sûr intérêt au maintien du collège en centre ville plutôt qu'à son déplacement sur la zone de Ker Huel.

### **b. Point sur l'aménagement de la rue des Frères Lagadec**

Suite à la contribution écrite d'un riverain présent à la réunion, les points suivants sont abordés :

Au niveau du stade, des coussins berlinois étaient prévus. Ils ne seront posés qu'en cas de besoin

A hauteur des n° 61 et 84, il était prévu des rétrécissements de chaussée. En fait la chaussée a été légèrement rétrécie (5,75 m) sur toute la longueur entre ces numéros.

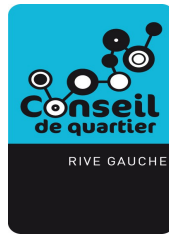
A hauteur du n°69 (garage et absence de trottoir), il était prévu un passage piéton avec un panneau "Piétons changer de trottoir". La mairie accepte cette amélioration.

Au niveau du stade, il est demandé une amélioration de l'éclairage public. La mairie fera une demande de modification du type d'ampoules auprès du syndicat départemental d'électricité.

Des garde-corps, devant certaines maisons, protègent les piétons de dénivellations importantes (entre le 20 et le 60, en face du 40-42, en face du 80). Certains d'entre eux ont été détériorés (pliés) voire supprimés. La mairie accepte de réaliser les réparations nécessaires.

La signalisation des chicanes, au niveau des n°69-67 ne semble pas règlementaire. La mairie étudiera les modifications adaptées.

En bas de la rue, au niveau des feux tricolores, le dos d'âne est dégradé. Il est en particulier dangereux pour les enfants des écoles en cas de gel. La mairie étudiera le problème, par exemple la pose d'un revêtement antidérapant.



Le stationnement régulier d'automobiles sur les trottoirs interdit le passage des piétons, particulièrement des poussettes ou des handicapés, et les obligent à emprunter la chaussée. La mairie veillera à faire cesser ces comportements dangereux.

### **c. Suivi des fiches de liaison :**

Les fiches de liaison en cours ont été passées en revue.

**Fiche n°7 : Parking de Caerphily.** Il est redemandé de repeindre le marquage au sol initial indiquant le sens de circulation dans le parking. Seules quelques flèches ont été repeintes, manifestement insuffisantes pour que le sens de circulation soit observé. Il serait aussi utile de compléter le fléchage par une signalisation verticale

**Fiche n°13 : Chemin de Corvizou.** La voie a bien été rebaptisée "Route de St Patrice". Seule manque à présent la mise à jour du plan de Lannion sur le site Web de la ville. La mairie effectuera la correction dès que possible.

**Fiche n°28 : Rond point de Bel Air.** L'aménagement d'un passage pour piétons en haut de la rue des Frères Lagadec est prévu dans le cadre des relations avec la commune de Ploulec'h (à suivre).

**Fiche n°29 : Rue de Keravel Vras.** Les dégradations de chaussée ont été réparées.

**Fiche n°30 : Bd Mendès France.** Le trottoir au dessus du parc Ste Anne est trop étroit. Il est de plus rétréci par la végétation. La présence d'un trou d'eau sur la chaussée entraîne l'aspersion des piétons en cas de pluie.

**Fiche n°31 : Pen an Ru.** Pour faciliter les manoeuvres du car scolaire, le stationnement sera interdit près de l'école par un marquage sur la chaussée.

**Fiche n°32 : Passerelle sur le Léguer.** La mairie est consciente de sa dégradation. Le coût des réparations n'a pas permis jusqu'à présent de les inscrire au budget.

**Fiche n°33 : Rue de Kergariou.** La dégradation du trottoir surplombant la rue de Trorozec est due à l'érosion. La mairie réétudiera le problème.

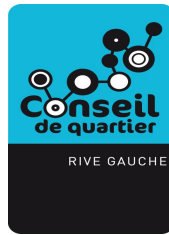
**Fiche n°34 : Carrefour Lagadec-Nogues.** La durée des feux sera réétudiée.

**Fiche n° 35 : Rond point de Trorozec.** Ce rond point est en permanence dégradé par le passage de véhicules de grand gabarit et de plus de 3,5 tonnes pourtant interdits dans la rue de Pen ar c'hoat. De lourds blocs de bétons se retrouvent régulièrement sur la chaussée. Il est nécessaire d'améliorer la solidité de ce rond point.

NB : Ces mêmes véhicules dégradent aussi les plots mis en place au carrefour des rues de Pen ar c'hoat et du Menhir.

### **d. Points abordés en séance :**

✓ **Poubelles de l'auberge de jeunesse :** De nombreuses poubelles restent présentes toute la semaine et sont tolérées devant l'auberge de jeunesse. Pourquoi ce régime particulier ?



Ces poubelles se retrouvent fréquemment déplacées en pleine nuit par des noctambules en goguette. Elles encombrant souvent l'accès de garage d'un particulier qui peut difficilement les déplacer seul.

La mairie prendra contact avec l'auberge de jeunesse pour trouver remède à ce problème.

✓ **Poubelles de la rue St Exupéry.** Ces poubelles sont déposées sur la rue des Frères Lagadec. La configuration du terrain entraîne souvent des renversements désagréables pour les riverains immédiats.

Il est demandé d'étudier une solution.

✓ **Lotissement de Kerlitous.** Plusieurs problèmes sont identifiés par les riverains.

Les riverains mettent en avant le problème de la vitesse des véhicules dans ce lotissement où de nombreux enfants sont présents (en particulier près du rond point de la rue L.M. Baader).

La mairie rapporte que des mesures de vitesse ont déjà été faites dans ce quartier, et il n'a pas été constaté de problèmes de vitesse. Le problème vient de l'usage de l'espace public, qui est utilisé à la fois par les voitures et les enfants. Une solution devra être étudiée.

Une sécurisation du pédibus (itinéraire entre Kerlitous et l'école) par des passages piétons et des lampadaires supplémentaires est souhaitée (emplacements exacts à déterminer avec les riverains).

**Rappels :** Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un appel téléphonique aux services techniques de la mairie.

Le bureau du comité.